

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

6395

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HOURADI MOHAMMED

Date de naissance :

07/02/1965

Adresse :

Cité Ouled Ziane imm<sup>e</sup> I N<sup>o</sup> 9 Ain

Borja Casa

Tél. : 0668173578

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/10/2013

Nom et prénom du malade : Farida Jamila

Age : 52

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection de genou

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Caca

Le : 10/11/2013

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/2023	CS		300 DTA	DOCTEUR AYALI 12/01/2023 Docteur AYALI HEPATO GASTRO ENTE 710 Bd Oued Sbaou 20000 Casablanca
12/01/2023	éclat		250 DTA	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>MAISON PHARMACIE D'AOUDOUZ L'ayoun - 2023</i>	12/10/23	491,30
	12/10/23	233,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

<b>Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue</b>	<b>Date</b>	<b>Désignation des Coefficients</b>	<b>Montant des Honoraires</b>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

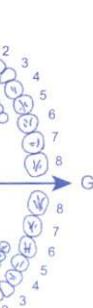
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,  
du foie et Proctologie  
Echographie abdominale  
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès  
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat  
Diplômée en proctologie à la Faculté de Médecine de Rabat  
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير  
الشخص بالصدى  
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة نفاس

طبية سابقة بمستشفي ابن سينا الجامعي بالرباط  
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط  
دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

### Ordonnance

Casablanca, le : 12 Novembre

Farache Janila

48,40 11. Gaviscon (Shop)  
82,10 12. Acés x 3 SV  
21. Tegol 20 mg -  
50,40 13. Tegol x 21 SV  
31. Metalgyl SV  
270,00 14. Zen x 3  
41. i3. 1 SV  
40,40 15. Tegol (1 mois)

LOT: 3162  
PER: 03-26  
PPV: 82 DH 10

PPV: 50 DH 40  
PER: 04/26  
LOT: M1415

20221704034/MAV3/CA/DPS/DMP/18  
PPC : 270,00 DH

**METEOSPASMYL® B 20 caps molles**  
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V. : 40,40 DH  
Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca  
6 118001 100293

$T = 491,30$

Retard pasmyl  
zegla 37 070



**Docteur AKKAL Noura  
Ep. Marchane**



Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,  
du foie et Proctologie  
Echographie abdominale  
Endoscopie digestive

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès  
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat  
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat  
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès

**الدكتورة عقال نورة  
حمر مرشان**

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير  
الفحص بالصدى  
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط  
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط  
دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحممية بكلية الطب بفاس

24/10/2023

Fardha Jamila

99,00

① lixifor

134,00 2 gell le soi

② Cibolax ( Sachets )



Lot/À consommer de préfér.	X1029	REF. 31
LOT	1226	
Prix	99,00	



T = 233,00

Docteur AKKAL  
HEPATO GASTRO ENTEROLOGISTE  
Bd. Oued Sebou Casablanca  
N° 3 Appartement 3ème étage

HARMACIE DADOUN  
N° 13, Lot Laâyoune  
Bd Hassan Alaoui - Casa  
Tél. : 05 22 62 00 67

HARMACIE DADOUN  
N° 13, Lot Laâyoune  
Bd Hassan Alaoui - Casa  
Tél. : 05 22 62 00 67

DR AKKAL NOURA

Casablanca, le : 12/11/2023

Médecin Gastro- entérologue

Note d'honoraire : .....

Nom et prénom du patient : FARCHE JAMILA

Acte	Tarif
CS	300 DH
ECHO	250 DH

Montant global : 550 DH

Mode de paiement :

espèces

chèque

Adresse : 710, Angle Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift- Appt 3, 2<sup>e</sup> étage ElOulfa. Casablanca

ICE : 002062032000032/ Patente 36000294/IF 25111032/ INPE 091194571

Tel : 0522692121, e-mail : akkal.nora@gmail.com

## Docteur AKKAL Noura - Ep. Marchane

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif, du foie et proctologie  
Echographie abdominale  
Endoscopie digestive  
Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès  
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat  
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat  
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès



## الدكتورة عقال نورا حرم مرشان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي، الكبد والبواسير  
الفحص بالصدى والمكشوف بالمنظار  
خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس  
طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط  
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط  
دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحمية بكلية الطب بفاس

Casablanca, Le 12/10/2023

### Compte rendu d'échographie abdominale de mme Farche Jamila

- Foie de taille normale d'écho structure homogène de contours réguliers sans lésions focale
- VB : a paroi fine alithiasique
- VBIH et VBP : RAS
- TP de calibre normal
- Pancréas : paraît normal
- Rate homogène de taille normale
- Les deux reins de taille normale avec bonne différenciation cortico médullaire
- Pas d'ascite
- Aérocolie diffuse

### Conclusion :

Aérocolie diffuse

Dr. Noura AKKAL Noura  
Spécialiste en Médecine Interne et Proctologue  
710, Angle Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift - Appartement 3 - 2ème Etage  
El Oulfa - Casablanca - à côté du Terminus Bus 35 - Tél. : 05 22 69 21 21 • Email : akkal.nora@gmail.com

## CABINET DR AKKAL NOURA

